



CORINNE BLACHIER-POISSON

# « L'INNOVATION THÉRAPEUTIQUE EST DEVENUE L'ENJEU MAJEUR EN 2022 »

**PRESCRIPTION SANTÉ LE MAG : Outre la nationalité des laboratoires adhérents, qu'est ce qui fait le ciment de l'Agipharm, en termes de valeurs, de préoccupations communes et vis-à-vis du système de santé français ?**

**Corinne Blachier-Poisson :** Le ciment de l'Agipharm, c'est avant tout un groupe de femmes et d'hommes dirigeants de filiales françaises

d'entreprises américaines qui se sont regroupés pour valoriser efficacement et de façon concrète l'innovation thérapeutique en France. Comment garantir un accès à l'innovation équitable et accéléré pour tous les patients qui en ont besoin ? Comment s'assurer d'un financement adapté et soutenable pour la pérennité de notre système de soins ?

Comment faire de l'innovation un moteur de l'économie française et un vecteur de sortie de crise ? Nous nous attachons à montrer que l'innovation thérapeutique n'est pas seulement un coût pour le système de santé mais un investissement stratégique qui apporte des bénéfices aux

malades et crée de la valeur pour la société dans son ensemble. Nous souhaitons ainsi participer aux réflexions relatives au renforcement de l'attractivité de notre système de santé, au rayonnement de la recherche clinique française et à la pérennisation de notre modèle social, auquel nous sommes, en tant qu'industriels et en tant que citoyens français, profondément attachés.

**« Au sein de l'Agipharm, nous nous attachons à montrer que l'innovation thérapeutique n'est pas seulement un coût pour le système de santé mais un investissement stratégique qui apporte des bénéfices aux malades et crée de la valeur pour la société dans son ensemble ».**

**Au-delà d'une présentation « institutionnelle », comment définissez-vous le rôle et la mission de l'Agipharm ?**

**C.B-P. :** L'Agipharm regroupe des entreprises qui partagent, au-delà de leur origine américaine, une vision commune, des expertises reconnues en matière d'innovation thérapeutique et tout de même une culture de la performance et des résultats. Elle se positionne en tant que force de proposition auprès des décideurs et des autorités pour promouvoir la place de la France sur la scène internationale de la recherche scientifique et médicale. L'ambition de l'Agipharm est de contribuer de façon constructive et concrète au débat public, avec l'ensemble des parties prenantes de notre système de santé, et notamment avec le Leem, dont nous sommes membres, afin de fluidifier l'accès des patients à l'innovation thérapeutique et de garantir une mise à disposition du plus grand nombre de patients français des meilleures thérapies disponibles.

**Quel bilan tirez-vous de l'attitude des laboratoires dans cette période pas comme les autres que fut (et est encore) la crise sanitaire ? Avez-vous le sentiment que l'image de l'industrie pharma, auprès des Français, a bénéficié des actions menées et des découvertes faites ?**

**C.B-P. :** Je tire un bilan extrêmement positif de l'attitude de notre industrie en cette période de crise sanitaire, sur plusieurs dimensions. D'abord, la sécurité de l'approvisionnement. Nous avons su assurer l'approvisionnement de l'ensemble des produits dont, dans l'urgence, ceux en sur-demande pour les patients Covid19, tout en assurant la sécurité et en protégeant la santé de nos salariés. Ensuite l'innovation. Notre industrie



## CORINNE BLACHIER- POISSON

Vice-Présidente et Directrice  
Générale d'Amgen France

Diplômée de HEC, Corinne Blachier-Poisson a débuté sa carrière chez le chimiste Rhône Poulenc avant de découvrir le médicament dans une filiale de la Maison, Roger Bellon. Après deux années passées dans l'univers des études, la jeune femme est débauchée par le groupe américain Lilly où elle va perfectionner son expertise en matière de pharmaco-économie. Au point d'ailleurs d'être recrutée par l'AFFSAPS, ancêtre de la HAS, qui souhaite procéder à une réévaluation de la pharmacopée. Corinne Blachier-Poisson partagera cette aventure pendant plus de trois ans avant de rejoindre le groupe Novartis et de découvrir le marketing en pilotant la franchise Cardio-Vasculaire, alors la plus importante du laboratoire Suisse. Un peu moins de sept ans après, elle intègre l'Américain Amgen, tout d'abord à la tête de la BU Néphrologie avant de passer à l'oncologie puis, après un séjour au siège du groupe à Chicago, d'être nommée à la tête de la filiale Belge (et Luxembourg) du groupe US. Une filiale qui, souvent, fait office de ballon d'essai avant de piloter la France. Ce qui est en effet proposé à Corinne Blachier-Poisson en janvier 2019.

a fait preuve d'une efficacité remarquable qui nous a tout de même permis aujourd'hui de sortir la tête de l'eau du pic épidémique. Les vaccins et traitements actuellement disponibles, qui dans leur majorité ont été apportés par les laboratoires d'innovation américains, ont été évalués en un temps record et produits selon des standards de qualité extrêmement exigeants. Enfin, dans cette situation de crise, nous n'avons jamais autant vu de partenariats public/privé se créer. Associations caritatives, associations de patients, de professionnels de santé, start-ups, incubateurs d'innovation... L'industrie pharmaceutique a répondu présent pour s'engager auprès de nombreux acteurs. Nous avons monté des partenariats avec une rapidité inégalée. Oui notre image a progressé de quelques points auprès des Français. Cela faisait longtemps que nous n'avions pas vu ça dans l'hexagone !

**Le PLFSS 2022 a été présenté comme une avancée particulièrement remarquable par les pouvoirs publics sur plusieurs points qui effectivement figuraient dans les revendications des industriels du médicament. C'est par exemple le cas de l'accès précoce aux innovations thérapeutiques. Que pensez-vous des dispositions du PLFSS sur ce point précis ?**

C.B-P. : La réforme de l'accès précoce était un sujet très important du PLFSS 2021, qui a été finalisée le 1er juillet dernier avec la parution des décrets d'application. Globalement nous avons abouti à une bonne loi. Nous la réclamions depuis plusieurs années au sein de l'Agipharm et nous avons été très impliqués dans les discussions avec les pouvoirs publics pour concevoir un nouveau dispositif attractif pour les industriels. Nous saluons le fait que l'HAS et l'ANSM se soient mis en ordre de marche pour le faire fonctionner. Nous avons

>>>



© OLEKSIY MARK/SHUTTERSTOCK

de ce que certains appellent « l'expérimentation du système à l'Allemande » est de raccourcir les délais d'accès des patients aux traitements qui, pour tout un tas de raisons, ne sont pas éligibles à la procédure d'accès précoce. En France, ce sera possible au lendemain de l'avis de l'HAS, si l'ASMR est de niveau 1,2, 3 ou 4 sans attendre la finalisation du processus de négociation du prix. Nous avons obtenu plusieurs améliorations entre la première version de la loi et la version adoptée in fine par le Parlement. Les recommandations de notre secteur ont été prises en compte pour simplifier le système. Il reste néanmoins des points à éclaircir. Nous serons vigilants notamment sur le prix fixé au bout de 10 mois. Comment le sera-t-il ? Quelle sera la procédure d'arbitrage ? Que se passera-t-il si au bout de 10 mois on ne s'est pas mis d'accord ? Certains points doivent également être éclaircis sur le barème des remises.

>>> constaté une réelle anticipation et une vraie volonté de raccourcir les délais. Nos premiers retours sont donc positifs même si nous restons vigilants dans le suivi de sa mise en œuvre. Le PLFSS 2022 est resté dans cette dynamique positive, dans la continuité des annonces présidentielles lors du CSIS de juin dernier, avec l'introduction d'un accès direct en complément de l'accès précoce. Le principe

**Que pensez-vous de cette expérimentation du système dit à l'Allemande ?**

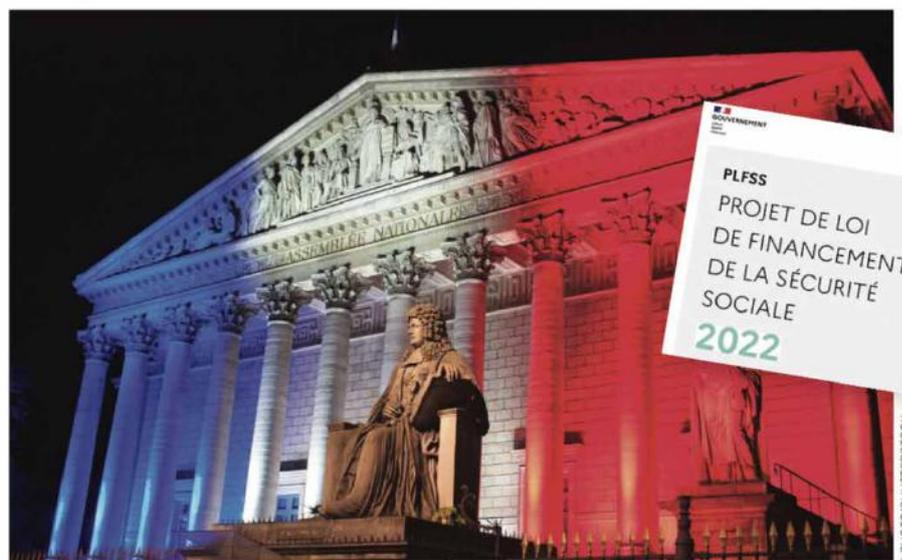
C.B-P. : Comme je le disais précédemment ce n'est pas un réel système à l'Allemande. Mais c'est déjà un grand pas vers un raccourcissement des délais d'accès et une forme de confirmation de la confiance renouvelée entre l'industrie et les pouvoirs publics. Et les allemands restent quand même loin devant nous avec des délais parmi les plus courts et des prix parmi les plus élevés d'Europe. >>>

**PLFSS 2022 : ENCOURAGEANT MAIS MOINS AMBITIEUX QUE LE MODÈLE ALLEMAND**

Le 20 décembre dernier, l'Agipharm publiait l'un de ses rares communiqués pour évoquer le texte du PLFSS adopté la veille par l'Assemblée Nationale, « un texte porteur de signaux encourageants pour améliorer l'accès des patients aux médicaments innovants ». Concernant la **nouvelle expérimentation d'accès direct** (article 62 du texte de Loi) qui « vient concrétiser l'engagement du Gouvernement à réduire les délais d'accès pour combler le retard de la France par rapport à la moyenne européenne », l'Agipharm précise tout de même que « les clarifications attendues sur les critères d'éligibilité et le barème des remises permettront de juger si ce nouveau dispositif est applicable et suffisamment attractif pour les industriels ». Et la Présidente de l'organisation d'ajouter : « On est encore loin de l'ambition d'un système « à l'allemande » mais il est indéniable que cette expérimentation va dans le bon sens. Il faut maintenant aller plus loin et accélérer le calendrier de publication des décrets pour permettre une entrée en vigueur effective au plus tôt ». **Bon point également pour l'élargissement de la liste-en-sus aux médicaments d'ASMR IV. L'Association semble à l'inverse moins emballée par « l'augmentation de la clause de sauvegarde, les chan-**

**gements de périmètre et d'assiette, et la surrégulation appliquée aux médicaments innovants par le biais des remises** (qui) ne permettent pas d'observer une réelle augmentation des moyens dédiés au médicament innovant par rapport aux années précédentes ». Et le communiqué de prévenir : « Des moyens adaptés seront nécessaires dans

les années à venir pour financer la vague d'innovations thérapeutiques qui arrive tout en garantissant la soutenabilité de notre système de santé. Au-delà des points de croissance, l'enjeu du financement reste entier et nécessite un véritable changement de paradigme, avec notamment la construction d'un budget pluriannuel ».



© ZHOTO/SHUTTERSTOCK



**>>> Le président de la République affiche sa volonté de voir produire, en France et dans quelques années, une vingtaine de biomédicaments. Pensez-vous qu'un tel objectif se décrète ainsi et donc ne nécessite, pour être atteint, que de l'argent ? Et que manque-t-il selon vous à notre pays pour être un terrain d'innovation moderne ?**

**C.B-P. :** Pour créer un terrain d'innovation, il faut une combinaison de plusieurs facteurs : de la main d'œuvre qualifiée, des ressources financières, des facilités administratives et aussi une culture du risque et l'esprit d'entreprise. C'est un continuum qu'il faut entretenir, depuis la recherche et les essais cliniques en amont jusqu'à l'émergence et la mise à disposition des innovations. L'enjeu est de créer un cluster de taille suffisante pour attirer les investissements et les talents et créer une dynamique d'innovation comparable à celle des grands clusters mondiaux. Pour que ça marche, il faut du temps et un mélange de collaborations publiques/privées. On voit bien que le modèle du cluster biotech de Boston par

exemple a mis beaucoup de temps à voir le jour. Sans volonté politique cela ne se fera pas. Nous sommes donc ravis qu'il y ait un réel souhait du Gouvernement français d'aller dans cette direction. Et même si cela ne semble pas directement corrélé, il faut aussi que le marché (remboursable) Français soit plus attractif vu de l'étranger, or il n'a pas progressé en valeur depuis 2009 !

**On sait qu'un des articles du PLFSS, le n°38, fait débat au sein de l'industrie pharmaceutique. Quelle est la position de l'Agipharm sur le bonus du « Made in France » ?**

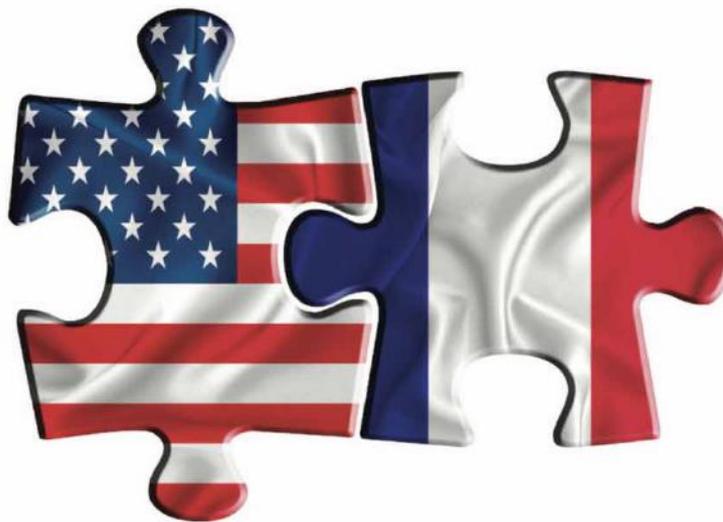
**C.B-P. :** Pour nous, la réindustrialisation est indépendante de la sécurité de l'approvisionnement. Nous l'avons bien vu pendant la crise sanitaire. Peu importe où ils produisent, les laboratoires américains ont répondu aux besoins. La question de la réindustrialisation de la France porte beaucoup de sens pour nous en tant que citoyens. En revanche, il ne faut pas croire que parce que nous aurons plus d'usines en France, nous produirons

## L'AGIPHARM UN LOBBY QUI S'ASSUME, ORGANISÉ ET COHÉRENT

Malgré l'anglicisme de la dénomination, qui colle parfaitement à la nationalité des laboratoires ainsi réunis, certains refusent de considérer l'Agipharm (Association des Groupes Internationaux pour la Pharmacie de Recherche), qui fêtera l'an prochain ses trente années d'existence, de Think Tank, arguant que les membres de l'organisation qui se baptise pourtant Comité de réflexion tourné vers l'innovation, « ne se contentent pas de réfléchir ! Ils agissent », comme nous l'a signifié un de ses membres. Qui souligne également le « sérieux » de l'organisation : « L'Agipharm et son fonctionnement sont très structurés ! Nous échangeons plusieurs fois par mois, et nous déjeunons ensemble de façon régulière. De surcroît, l'important c'est de participer personnellement, parce que l'association n'a pas été conçue comme un groupe d'entreprises mais une communauté de dirigeants, de patrons qui ont les pieds dans le concret du système. Si nous ne pouvons pas assister, pour une raison majeure à une des réunions, nous n'envoyons pas les sherpas ou les DirCom. Ce n'est pas le principe ». Une Agipharm organisée mais aussi cohérente : « Dans 90 % des cas, nos positions sont parfaitement alignées. Au final le seul sujet de débat entre nous, et c'est logique compte tenu du fait que certains « en font » et d'autres non, c'est évidemment le dossier des Biosimilaires ». Reste la question qui fâche parfois : L'Agipharm est-il le lobby des labos US en France ? « Nous assumons

notre statut de lobby. Et lorsque viennent sur la table des dossiers sensibles, alors nous mettons à profit nos contacts respectifs pour sensibiliser les dirigeants à ces questions qui nous semblent essentielles et qui tournent presque toujours autour de l'accès à l'innovation. Pour autant, nous agissons sans communication extérieure vers le grand public notamment. Ainsi, contrairement à d'autres groupements de labos, nous ne faisons qu'exceptionnellement des communiqués de presse par exemple.

Président de l'Agipharm et qui signait d'ailleurs en cette qualité et non en tant que patron de Gilead en France. Si les relations entre l'Agipharm et le Leem furent parfois un peu agitées, il semble que l'ambiance se soit désormais normalisée : un peu comme si l'activisme des laboratoires américains ainsi regroupés servait finalement la cause commune et que le Leem trouvait son intérêt à laisser parfois l'Agipharm monter au filet sur la thématique de l'innovation, l'organisation professionnelle pouvant ainsi plus aisément couvrir la ligne de fond de court. Par ailleurs les années et l'évolution naturelle de la pharma au cours des deux dernières décennies ont facilité la concorde : « Au début des années 90, souligne un des membres de l'Agipharm, il y avait parmi les adhérents du LEEM un nombre important de labos qui vivaient, et plutôt très bien, sur leur fond de commerce constitué de médicaments très anciens. Alors, le discours des industriels Américains, déjà tournés vers l'innovation, ne jouait pas franchement le jeu de ces entreprises, souvent européennes,



Ce n'est pas notre mode d'action. Une seule fois nous avons pris la parole publiquement, à l'occasion d'une Tribune Libre ». C'était en octobre 2019, un texte qui était titré « Délais d'accès aux traitements médicaux innovants : rattrapons nos voisins européens ! » et qui rassemblait une cinquantaine de Médecins et Professeurs auxquels s'ajoutait une seule signature extérieure, celle de Michel Joly, alors

où la R&D était anecdotique. Les intérêts des uns et des autres étaient clairement divergents sur ce point et les clashes n'étaient pas rares. Aujourd'hui, il est presque impossible d'exister dans l'univers du médicament sans innover. Et notre discours, désormais, est moins clivant » ...sauf sur quelques points précis comme ce fameux article 38. (Voir notre entretien avec Corinne Blachier-Poisson).

© COMDAS/SHUTTERSTOCK



© JACQUE NUNN/SHUTTERSTOCK

“  
**« Pour faciliter l'accès des patients aux innovations, une forte coopération internationale nous semble au moins aussi importante qu'une relocalisation à marche forcée ».**  
 ”

mieux et avec moins de risques de ruptures. La question de l'approvisionnement va bien au-delà de la simple localisation de l'usine principale. La plupart des laboratoires ont des stratégies d'approvisionnement multi-sources, une grande maîtrise de la gestion des plans de continuité et disposent d'usines back-up et de plans d'analyse des zones de risques. Pour vous donner un exemple, en 2017, l'ouragan Maria a touché l'un des plus gros sites de production d'Amgen à Puerto Rico. Alors que nous relions en premier lieu nos collaborateurs sur place qui avaient perdu leur maison, le plan de continuité et les usines back-up ont permis de sécuriser l'approvisionnement de médicaments pour les patients à travers le monde. Donc la réindustrialisation en France ? Oui. Mais probablement dans le cadre d'une réflexion à l'échelon européen. Et le lien avec la sécurité sanitaire ? Non. On peut avoir des usines uniquement hors de la France et n'avoir aucun souci d'approvisionnement en France. Notre priorité c'est l'accès aux produits, et notamment aux innovations pour les patients français, et donc une forte coopération internationale pour y arriver nous semble au moins aussi importante qu'une relocalisation à marche forcée.

## LES LABORATOIRES ADHÉRENTS DE L'AGIPHARM

**AbbVie / Amgen / Biogen / Blueprint Medicines / BMS / CSL Behring / Gilead, Incyte Biosciences / Janssen / Lilly MSD / Mundipharma / Organon / Pfizer Seagen / Vertex Pharmaceuticals.**

Ces industriels sont qualifiés par l'Association comme des acteurs majeurs de la recherche en France avec près de 400 millions d'euros d'investissements cumulés en R&D en 2020.

### Quelle est la réaction de l'Agipharm face aux montants des économies demandées au secteur et qui est un peu la « mauvaise surprise » de ce PLFSS ?

C.B-P. : C'est effectivement une déception par rapport à l'engagement qui avait été pris par le Président Macron de ne pas imposer de baisses de prix supplémentaires au secteur cette année. On voit bien ici que les contraintes financières restent toujours fortes. Le montant des baisses de prix annoncé est supérieur à 2021 et le montant des dépenses de médicaments remboursables a complètement stagné dans les 10 dernières années. Malgré une croissance affichée en hausse (2,4% dans ce PLFSS), dans les faits la régulation appliquée par le biais de la clause de sauvegarde, des baisses de prix et des remises, ne permet pas de constater une réelle augmentation de la croissance nette du budget médicament, pourtant essentielle pour accueillir la vague d'innovations qui arrive.

### Avez-vous le sentiment que, plus globalement, l'état d'esprit du Gouvernement est désormais tourné vers l'écoute et la réforme ?

C.B-P. : Le dernier CSIS a dessiné une belle ambition. Beaucoup de choses sont mises en place et donnent une bonne image de la France. La réforme de la liste en sus est une bonne nouvelle qui n'est pas dans le PLFSS. Ce sont des signaux positifs de l'exécutif. J'attends un peu avant de parler de « tournant » mais en tout cas on peut dire effectivement qu'aujourd'hui nous sommes plus écoutés. On constate une plus grande cohérence entre les annonces présidentielles et leur mise en œuvre.

### Avec vous le sentiment d'avoir fait bouger les lignes sur le Projet de cette année ?

C.B-P. : L'AGIPHARM a été très impliquée ces derniers mois pour faire préciser certaines dispositions du texte, en particulier sur la procédure d'accès direct. Nous avons eu plusieurs échanges avec les cabinets et les parlementaires sur ce sujet. Nous continuerons à être vigilants sur la mise en œuvre des réformes et des changements annoncés et à être force de proposition pour faire avancer la reconnaissance de l'innovation. ●

PROPOS RECUEILLIS PAR OLIVIER ROBICHON